DLP 13-02-95001293

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

ISSN 0758 2390

Avertissements agricoles



BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES DE

BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ

SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Z.I. NORD B.P. 177 21205 BEAUNE Cédex

☎ 80.26.35.45

ABONNEMENT ANNUEL : 290 F Régisseur Recettes D.R.A.F. CCP DIJON 3 500 28 D

300 F.

EDITION GRANDES CULTURES

Bulletin n° 1 - 8 février 1995

COLZA : Ravageurs - Aucun traitement de rattrapage n'est justifié
Remettre le cuvettes
Maladies - Traitement "reprise de végétation" non justifié
MAIS : Stratégie de lutte contre le charbon des inflorescences en 1995
CEREALES : Note nationale sur la mouche grise

COLZA

STADE : Reprise de végétation à début élongation.

Grosses altises et charançon du bourgeon terminal

Les sondages effectués fin janvier dans l'ensemble des départements de Bourgogne et Franche-Comté confirment la très faible présence voire l'absence de larves.

PRECONISATION : Aucun traitement de rattrapage n'est justifié.

Charançon de la tige

Remettez les cuvettes jaunes dans les parcelles.

Surveillez la cuvette tous les jours dès que vous constatez, pendant plusieurs jours consécutifs :
- une température maximale, égale ou supérieure à 9-10°C,
- 3 h ou plus d'ensoleillement par jour et pas de vent,
- pas de pluie (moins de 0,5 mm par jour).

Maladies : Situation saine toutes variétés confondues.
PRECONISATION : Un traitement fongicide de type "reprise de végétation" n'est pas justifié.

CEREALES

STADE : Tallage à redressement.
Beaucoup de parcelles avec limaces très actives.

Maladies :

Sur orge : Présence de taches anciennes d'oïdium et d'helminthosporiose. Des symptômes de mosaïque sont visibles depuis huit jours sur les Plateaux de Bourgogne (89). Repérer les parcelles concernées.

Sur blé : Quelques parcelles avec symptômes de pieds chétifs en secteur à risque sur le Chatillonnais.

Comme sur orge, suite aux conditions climatiques de l'automne, favorables aux maladies et en l'absence de froid important cet hiver, toutes les maladies foliaires (oïdium, rouille, septoriose) sont présentes sur les cultures. Des symptômes de fusariose, et de piétin sur les parcelles à risques, sont également visibles.

PRECONISATION : Aucun traitement n'est justifié avant le stade épi 1 cm.

Nous ferons le point sur les résultats piétin verse 94 et sur l'évolution des risques maladies foliaires dans notre prochain bulletin.

NOTE NATIONALE SUR LA MOUCHE GRISE

La société SOPRA nous a informé de leur décision d'arrêter la distribution du Dyfonate MS (fonophos). De ce fait, Folimate 2,6 l/ha (ométhoate) reste le seul produit anti-mouches grises utilisable en rattrapage sur végétation. L'application doit être positionnée après les premières pénétrations larvaires mais avant l'extériorisation des symtômes.

L'appréciation des attaques larvaires est basée sur l'observation au laboratoire d'un échantillon constitué de 10 prélèvements (blé avec racines) de 10 plantes consécutives. (Cette centaine de plantes est représentive de 2500 m2 d'une céréale en situation à risques mouches grises).

La plante attaquée est diagnostiquée une fois débarrassée de toutes ses gaines. La présence de la larve est remarquée au niveau du plateau de tallage par une perforation au contour anthocyanique. La dissection de la plante permet de trouver un asticot avec 6 digitations caudales (plus ou moins importantes suivant le stade).

Les premières attaques larvaires ont été observées en Champagne-Ardennes (Aube) le 30 janvier 1995.

P2

Imprimerie de la Station BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ Directeur Gérant : G. RIFFIOD N° du certificat d'inscription à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse : 1700 AD

MAIS

Charbon des inflorescences

En 1994, malgré des conditions climatiques peu favorables à la maladie et la mise en oeuvre fréquente de stratégie de lutte, des symptômes ont été observés lors de la prospection réalisée en septembre par les S.R.P.V de Bourgogne et de Franche-Comté (cf cartes).

Dans les zones contaminées la maladie est toujours présente dans les sols, même si les attaques sont minimes et peuvent passer inaperçues. N'oublions pas que la forme de conservation du champignon est particulièrement résistante.

Des conditions favorables, levée longue et difficile, notamment à l'occasion de printemps secs et chauds, semis de variétés sensibles, peuvent permettre une recrudescence soudaine et importante de l'épidémie. **Il est indispensable de poursuivre la lutte.**

STRATEGIE DE LUTTE : Outre la mise en oeuvre de techniques culturales favorables à la levée (labour, préparation sol, semis) trois éléments sont à intégrer dans la lutte :
- le choix variétal
- le traitement de semences
- le traitement de sol (voir tableau page suivante).

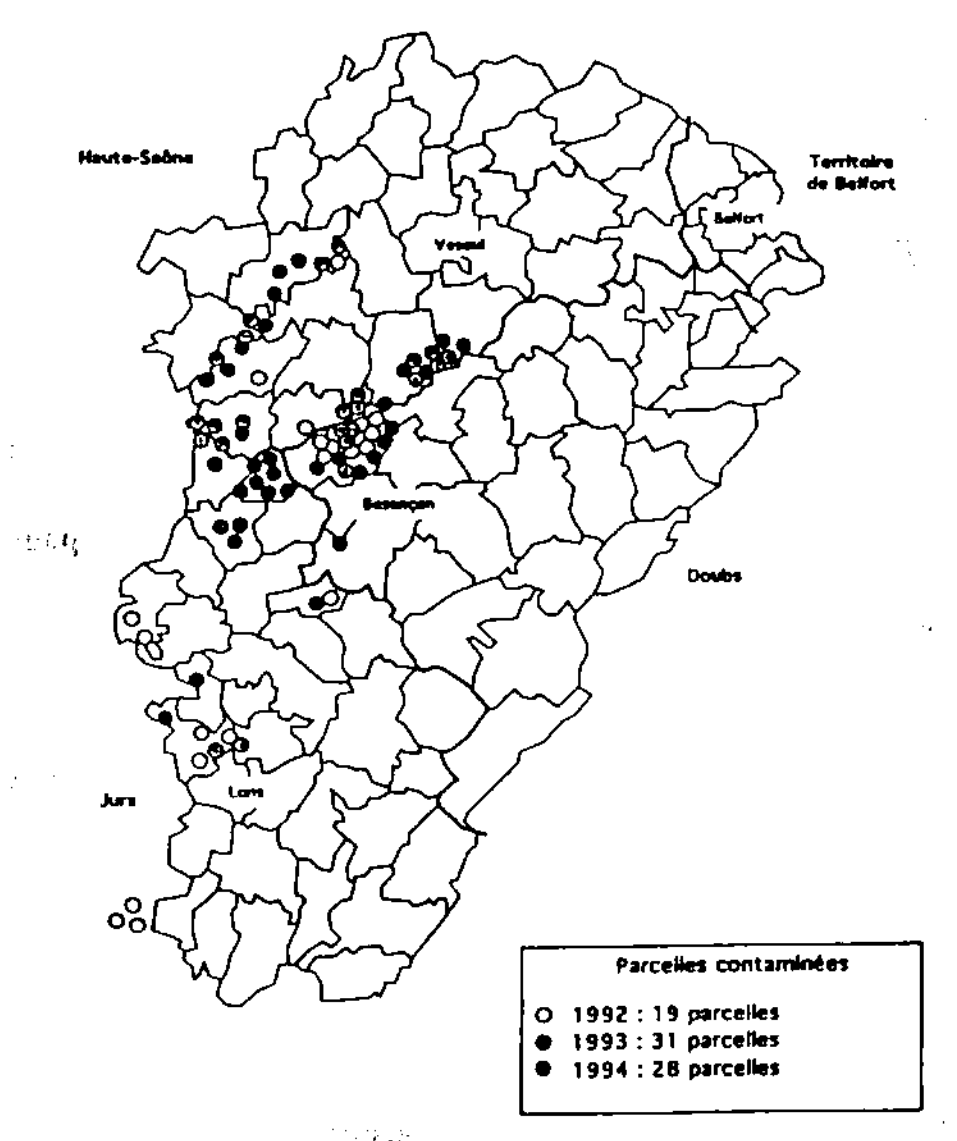
PROSPECTIONS CHARBON DES INFLORESCENCES DE 1992 à 1994

Bourgogne

Auxerre
Dijon
Nevers
Macon

Zone prospectée en 1992 - 1993
Zone prospectée en 1994
Symptômes observés en 1992-1993
Symptômes observés en 1994

Franche-Comté



Présence de foyers dans le Nord de la Saône et Loire (La Villeneuve, St-Maurice en Rivière)).
. Découverte d'un nouveau foyer en Puisaye.

Dans l'Yonne le parasite est cantonné dans des zones très restreintes de cultures intensives et favorables à l'expression de la maladie. Les contaminations naturelles y semblent difficiles et les principaux facteurs de propagation sont la semence et la moissonneuse batteuse.

Le Territoire de Belfort reste indemne de même que la basse vallée de la Loue (aval d'Arc et Senans).

Sur le Finage (39) aucun cas n'a été constaté depuis 2 ans.

Dans le Jura l'installation de la maladie semble plus lente.

Ailleurs la **diffusion du parasite se poursuit** : les vallées de l'Ognon et de la Saône sont maintenant bien touchées.

Trois ans après la détection du charbon des inflorescences en Franche-Comté, **l'installation de la maladie se poursuit** : les seuls secteurs à maïs indemnes sont le Val d'Amour et le Sundgau Belfortain.

COMMUNIQUE DE L'AGPM

TOLERANCE DES VARIETES DE MAIS AU CHARBON NU DES INFLORESCENCES

Echelle de 0 à 20 par ordre croissant de sensibilité. Témoins de sensibilité (classe 10) ont présenté dans les essais entre 20 % et 50 % de plantes touchées par le charbon *Sphacelotheca reiliana*

TOLERANCE DES VARIETES AU CHARBON DES INFLORESCENCES - Variétés très précoces

16

15

14

13

12

FANAL

11

HILDA

FLORA

10 TEMOINS DE SENSIBILITE

LOFT, GAMMA

9

ENERGY, DK 212

CORALIS,

JANNA, MEDICIS

8

EMA, VDH 140

CARDIF, IMPACT, MAURICE

7

DELIS, GOLDABON, DK 198

ASTRID, TOKYO

6

GRANAT, LG 2208

CYRANO, AMELIE, ANJOU 190

ANJOU 225, VDH 160

DK 205, OURAL

5

LG 2215, RIVAL, LG 2080, JERICHO

LOUSTIC

CARTAGE, SIMBAD, EVIVA

4

VULKAN, LG 2187, TIKI

BOTANIS, TAQUIN, HORIZON, CALIN

DK 218, CARTOUCHE, MATTIAS, FIGARO, CARLITE

ANJOU 09, DK 200, KID, MARKUS

3

CONTI, DIABOLO

CARECA

FACTO, EUREKA, LG 2190, TROPIC, CARAIBE, JULIUS

CARRIC, CALYPSO, FIDELIO, BROWNING

2

HIRO

CHALLENGER, ENZO, SOLARIO, QUICK, JUMBO, CAPNOR, SESBEL

HERZOG, FERRO, TROCADERO, TRANKIL

AVISO, HEDIN, VALESCO, MAORI, APACHE, COSMIC, PONGO, JIVAGO, ASPIN, BOULIMIE, NERIS, CARENE

1

ARMURE, IPSO, LUBIN, AMPLI, ARTIC

CLOVIS, IENA, SESNORD, AREM, GOLDERO, BRAVO

INFLUX, ANTARES, VIGNI, FORTUNE, JUPITER, MAESTRIS

DK 198, AKASI, ELITIC

0 TEMOIN DE TOLERANCE

TOLERANCE DES VARIETES AU CHARBON DES INFLORESCENCES - Variétés précoces

16

15

14

BANGUY

13

12

ANJOU 265, CELIA

11

DK 265

TEMOINS DE SENSIBILITE 10

9

ANJOU 17

LG 2243

8

SAUVAGE

LOTUS

HELIX, BIRDY

LG 2230

7

ANJOU 207, AVANT

LG 2266, GENERAL, ANJOU 27

MONA, GOAL, SEM 270, DOMIS, NATACHA

6

BOSCO

ATAK, DK 254

BELEM, AUDIS, INTER, LG 2244

5

MAGDA

TURQUOISE, HERMIS

BRONKO, DK 259

4

DIXI, BOURBON, VDH 230, BAHIA

TUNICA, LG 2255

NARVAL, BOCAGE, FLORIAN, KALIF, CARDIAL, LEMUST

3

AQUI, HANNIBAL

KINDY, AJOU 252, ANJOU 19

FANION, DK 250, GARBO, GOLDENA, BASTAN, DK 248

AGORA, LG 11, DK 240, MARTEL, CLUNY, LG 2276, CARANTEC

2

BONZAI, ODIN, LG 2250, DERRIC, CARPATE, PARVIS

KORUS, LEHO, INDIGO, SESAME, ANJOU 118, MARIGNAN, BENEFIC

MARLY, REGULIS, KEVIN, GONDOL, VICTORIS, BOUM, BRIARD, VALORIS

BADIN, ARVEN, NEPAL, BEMOL, ANITA, NOELLA, BIZOL, CRISTAL, JANUS, TONI, PRESTA, PERLE

1

CORSAIRE, BREVENT, CARLTON, FRIVOL, BRAZIL

LIXIS, EBENE, RANTZO

ALBANO, PLUTON, DK 262, MAGISTER

VERSEAU, DK 232, NAXOS

TEMOIN DE TOLERANCE 0

TOLERANCE DES VARIETES AU CHARBON DES INFLORESCENCES - variétés demi-précoces cornées dentées

16
15
14
DK 300
NACRE
13
12
ANJOU 129, CLEA
ANJOU 285
11
GAUCHO
10 **TEMOINS DE SENSIBILITE**
LASKAR
LG 2290
9
GALICE
8
ICONE, BOBINO
7
ANJOU 37
BEST
BERLY
6
LG 2304
LG 2287
JAIS, CARACO, TALASSA
PASSERO, KEOPS, NOBILIS, SUMO
5
FERTIL, CARDION
RIALTO
VDH 310, ECLAT
ANJOU 275
4
TOTEM
TRITTON
LG 2298, SOMAX, AGATE, MIRVIL, HELGA, DINERO, ADONIS
ATTIRANTE, CLIO
3
BIJOU, DEA, CONCERTO, TORERO, TOPPY
VDH 295, ELENA, AISI, TEMPLIS, PERLIS
HONORIS, LG 2310, POLKA
HAPPY, FLEURON, CREOL, MARATHON
2
CHUPPA, ARGENTIS, PROSILAGE 30, ARTEMIS
SAFRANE, MAGELLAN, BARON, LUCKY
LENKOS, MONARQUE, MADRIGAL, DOREAL
PACTOL, AOSTA, AVANTAGE, LINDOS, CORAIL, LG 2295, MONKERO, ANJOU 305
1
CHRISTIS, MAGRITTE, CARLUX, GOELAN
RAISSA, BILBAO, CESAR, EPERON, ULTRA, CRACOTTE, AIGLON, MALIBU
MIDOU, FEERIS, SESVER, HERBUS, FABULIS, CROTAL, PRIAM, MAGENTA, GENESIS, PAVI, GRISOU
YUCA, LITRA
0 **TEMOIN DE TOLERANCE**

Echelle de 0 à 20 par ordre croissant de sensibilité. Témoins de sensibilité (classe 10) ont présenté dans les essais entre 20 % et 50 % de plantes touchées par le charbon *Sphacelotheca reiliana*

TOLERANCE DES VARIETES AU CHARBON DES INFLORESCENCES - Variétés demi-précoces dentées

16
15
14
13
12
11
TEMOINS DE SENSIBILITE 10
9
8
ARIANIS
7
LG 2350
6
5
VISTA
4
DK 415
3
GRAINDOR
2
CHERIF
HOGAR
DK 401
NOBEL, SQUALE
1
AZURIS
VOCALIS, LICEA, CONDOR
GIPSY, HARDIS, JAGUAR, STAR 304
BARBARA
TEMOIN DE TOLERANCE 0

La stratégie à recommander met l'accent sur le choix variétal et les traitements de semences avec une triazole. Les traitements du sol, dans la mesure du possible, doivent toujours être complémentaires.

SENSIBILITES VARIETALES	TRAITEMENT DE SEMENCE	TRAITEMENT LOCALISE DU SOL
Variétés tolérantes **Note : 0 à 1** (1) (0 - 6 %) (2)	triazole préférable sinon carboxine	inutile facultatif
Variétés moyennement tolérantes à sensibles **Note : 1 à 2** (1) (6 - 12 %) (2)	triazole impérative	facultatif (mais recommandé en zone à forte pression les années précédentes)
Variétés nettement sensibles **Note : > 2** (1) (> 12 %) (2)	triazole impérative	vivement recommandé **(α)**

(1) Voir liste jointe.
(2) pourcentage d'attaques possibles en conditions favorables à l'expression de la maladie.
(α) -> mais ne pas excéder deux campagnes successives sur la même parcelle.

Produits homologués :

Traitements des semences à base de :
- carboxine : CORMAISON X - CORMAISON TX-FL, VITAVAX 200 FF, VITAVAX PRO 200, SEMEVAX
- flutriafol : STYLOR C, STYLOR T 320
- tébuconazole : ALPHA RAXIL CA

Traitements du sol à base de :
- flutriafol : ATOUT (association carbofuran + flutriafol)
  ATOUT 10 (flutriafol seul)

En Franche-Comté, un choix variétal judicieux peut à lui seul suffire dans un grand nombre de situations. Si une variété sensible est cependant retenue, le traitement des semences s'impose. Attention toutefois aux variétés très sensibles (notamment les notes AGPM supérieures à 7) : en cas de conditions favorables à la maladie (levée difficile,....), les 60-70 % d'efficacité assurés par le traitement de semences peuvent ne pas suffire.